



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 130

Texte de la question

MOYENS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont, pour le groupe socialiste.

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale.

Monsieur le ministre, alors que votre collègue délégué à l'enseignement scolaire ne ménage pas les effets d'annonce sur la lutte contre la violence à l'école (« *Vous n'avez rien fait !* », sur divers bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle), vous persistez dans votre refus de préserver les moyens nécessaires, entre autres, à cette lutte. (« *Bravo !* » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) Vous supprimez en effet plus de 25 000 postes d'aide-éducateur et de surveillant sans pour autant proposer d'alternative crédible, qu'il s'agisse de leur substituer des retraités ou des mères de famille, ou de les remplacer par des assistants d'éducation dont la fonction et le statut sont pour le moins flous, et dont le financement ne manque pas d'inquiéter les collectivités territoriales. Vous refusez d'entendre les représentants de la communauté éducative et des parents, qui vous pressent de revenir sur ces décisions inacceptables et que vos déclarations retransmises dimanche à la radio et à la télévision n'ont vraiment pas rassurés. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Le tableau apocalyptique que vous faites de l'école est une injure au regard du travail et du dévouement dont fait preuve le monde enseignant. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*) Les tables rondes et autres colloques ne sauraient remplacer les postes supprimés. Je n'ose penser que M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire pratique le double langage. (« *Oh !* » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Bernard Accoyer. Il n'est pas socialiste, lui !

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont. Aussi, dans l'intérêt de l'école et de nos enfants, allez-vous enfin entendre tous ceux, parents, enfants, personnels de l'enseignement, élus, qui vous demandent à juste titre que l'éducation nationale redevienne une priorité dans notre pays ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire.

M. Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire. Oui, madame la députée, la protection et la sécurité des enfants et des établissements est une de nos priorités. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) A la rentrée prochaine, avec les maîtres d'internat et d'externat, avec les aides-éducateurs (« *Vous les supprimez !* » sur les bancs du groupe socialiste) et les assistants d'éducation dont nous allons créer le statut, ces missions seront assurées par un nombre équivalent de personnes.

En effet, nous avons décidé de privilégier les objectifs que nous considérons comme prioritaires. Nous allons ainsi augmenter de 5 000 le nombre de maîtres qui vont se charger des handicapés.

Mme Ségolène Royal. C'est faux !

M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. Autre exemple : nous allons augmenter de 5 700 les bourses d'internat, ce que vous vous étiez bien gardés de faire.

Deux dispositifs ne fonctionnaient plus : premièrement, les emplois-jeunes - ce n'est pas nous qui les avons créés, c'est vous ! - devaient disparaître dans quelques semaines. Nous avons eu la prudence de faire en sorte qu'ils perdurent jusqu'en juin prochain, car vous n'aviez rien prévu. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.- Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues !

M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. Nous avons été obligés de négocier avec eux.

Deuxièmement, nous avons décidé, parce que nous sommes des réformateurs *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)*, de réformer un système datant de 1937, qui avait été dénoncé comme obsolète et inadapté dans un rapport de l'inspection générale commandé par M. Allègre et Mme Royal.

M. Christian Bataille. C'est vous qui êtes obsolètes !

M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. Nous sommes donc décidés à créer le statut d'assistant d'éducation.

M. Jean-Pierre Balligand. Avec quel budget ?

M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. Une table ronde s'est réunie hier dans ce but.

Qui seront ces assistants ? D'abord des gens jeunes, qui ont besoin de se former. Ils seront aussi choisis en fonction de leur proximité avec les établissements. De plus, la validation des acquis professionnels leur sera garantie, afin que leur fonction ne constitue ni une voie de garage, ni une installation dans un état provisoire, mais qu'ils puissent se former et poursuivre leurs études tout en rendant service à la collectivité.

Oui, mesdames et messieurs, nous sommes des réformateurs, nous avons pris ce qu'on nous a laissé, et nous avons fait mieux ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 130

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : enseignement scolaire

Ministère attributaire : enseignement scolaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 novembre 2002